

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 MAI 2013

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, GAILLAT, DOMEQ, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, Mme CABELLO, REICHERT, GINIEIS, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Jean-Claude ELICHIRY	à	André MINJUZAN
	Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
	Joëlle FABRE	à	Jean-Louis VALIANI
	David LAMPLE	à	Aimé SOUMET
	Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Philippe GARROTE	à	Véronique PEBEYRE
	Marie-Lyse GASTON	à	Dominique QUEHEILLE
	Anne BARBET	à	Patrick MAILLET
	Yves TOURAINE	à	Jean-Marie GINIEIS
	Robert BAREILLE	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants : Jean-Pierre VIDEGARAY suppléant de Patrick SEBAT
Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET

Excusés : Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Jean-Marie GOUINEAU, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Elisabeth LE CHANONY, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130515 -12-PER

TRANSFORMATION DE POSTES

M. GAILLAT indique que dans le cadre d'évolutions normales de carrière au titre de l'avancement de grade, et pour certains, suite à la réussite à un examen professionnel, il est proposé à l'Assemblée de procéder à la transformation de 16 postes, sous réserve de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire compétente.

Les crédits correspondants seront prévus au budget primitif 2013.

<u>Postes à supprimer :</u>	<u>Postes à créer :</u>	<u>Prise d'effet :</u>
- 3 postes d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	- 3 postes d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	01/04/2013
- 1 poste d'adjoint technique de 1 ^{ère} classe	- 1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2013
- 3 postes d'adjoint technique de 2 ^{ème} classe	- 3 postes d'adjoint technique de 1 ^{ère} classe	01/04/2013
- 1 poste d'adjoint principal du patrimoine de 2 ^{ème} classe	- 1 poste d'adjoint principal du patrimoine de 1 ^{ère} classe	01/04/2013
- 1 poste d'adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe	- 1 poste d'adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe	01/04/2013
- 2 postes d'agent social de 2 ^{ème} classe	- 2 postes d'agent social de 1 ^{ère} classe	01/04/2013
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2013
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine	- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2013
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine	- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	01/09/2013
- 1 poste d'éducateur des APS	- 1 poste d'éducateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2013
- 1 poste d'animateur	- 1 poste d'animateur principal de 2 ^{ème} classe	01/09/2013

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport ;
- **PROCEDE** aux modifications décrites ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 mai 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT